



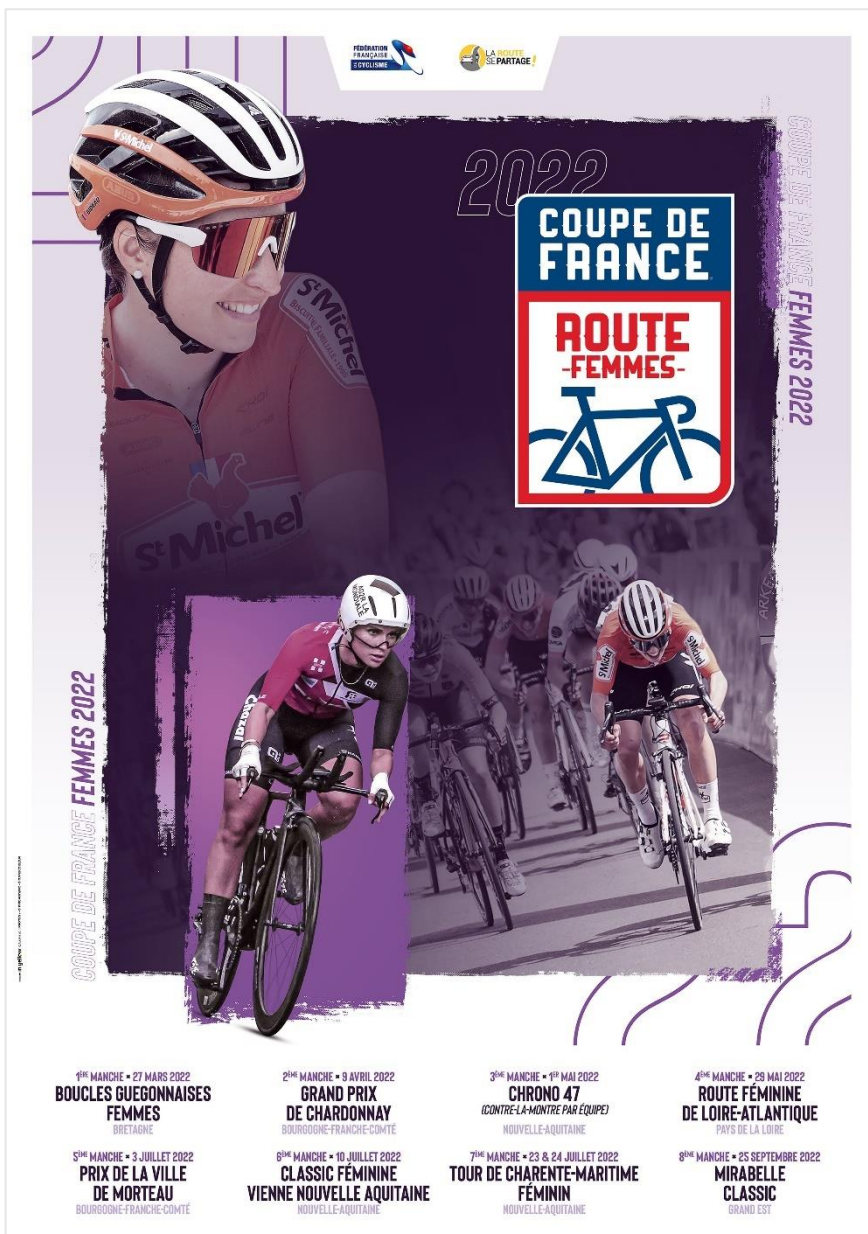
# GUIDE DE ROUTE



Dimanche 24 mars 2024 - 09h30

**BOUCLES GUEGONNAISES**  
**femmes N2**

Bretagne



AFFICHE 2024 en cours de réalisation

Officiels et engagements	3
Règlementation	4-5
Lieux pratiques	6
Mesures Sanitaires	7
Récompenses / Dotations	8
Liste des N Femmes engagées	9
Carte et profil du parcours	10-11
Itinéraire-horaire	12
Contacts	13
Partenaires	14



### ORGANISATEURS

#### MEMBRES

Le Comité d'Organisation des BOUCLES GUEGONNAISES (Bretagne) (1<sup>ère</sup> manche de Coupe de France Femmes N2) est constitué par les membres suivants :

<b>Président</b>	Xavier CASTEL
<b>Secrétaire</b>	Nathalie NOEL, Julie CARRIER, Bruno NAYL
<b>Trésorier</b>	Gilles LE BRAZIDEC Hervé ROSELIER
<b>Responsable Courses</b>	Jacques ROTURIER

### OFFICIELS

#### CORPS ARBITRAL

<b>Président du jury</b>	Yann ROBIC
<b>Commissaire 1</b>	Julien GLOAGUEN
<b>Commissaire 2</b>	Jérôme BIHOUEE
<b>Juge à l'arrivée</b>	Eric PUREN
<b>Commissaire moto 1</b>	Arnaud ROBIN
<b>Commissaire moto 2</b>	Christophe LE DASTUMER

### ENGAGEMENTS

#### PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La **clôture des engagements** est fixée au :

**J-3 avant l'épreuve à 18h00**  
(Mercredi 20 mars 2024 - 18h00)

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

**Aucun engagement ne sera accepté après cette date.**

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cicle-web à partir du site internet de la Fédération.

#### LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES	
1ère Catégorie	3ème Catégorie
2ème Catégorie	Junior

## RÈGLEMENTATION

### RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC :

- [Site Internet de la FFC](#)
- [Reglement-CPF-Femmes-2023](#)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

#### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve des BOUCLES GUEGONNAISES Féminines est organisée par le Comité d'organisation des BOUCLES GUEGONNAISES sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve aura lieu le dimanche 24 mars 2024 à 09h30

#### ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes Femmes ELITE, 1ère, 2ème et 3ème catégorie et juniors.

Elle est inscrite au calendrier « National Femmes » de la Fédération Française de Cyclisme.

Cette épreuve est la 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de France National 2 (N2) Femmes 2024.

#### ARTICLE 3. PARTICIPATION

Participant(e)s admises (ELITE, 1ère, 2ème, 3ème cat. et juniors) par ordre de priorité :

- ▶ Équipes labellisées « National 2 Femmes » \*
- ▶ Sélections régionales (hors effectif N1/N2),
- ▶ Sélections départementales (hors effectif N1/N2),

- ▶ Individuelles de clubs n'appartenant pas aux structures N1,
- ▶ Clubs,
- ▶ Individuelles (françaises et étrangères hors équipes UCI),

*\*effectif déclaré au 1er mars 2024*

#### ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 23 mars 2024 à partir de 17h45 à l'École Saint Gildas, 13 rue Saint Cado à GUEGON, (Morbihan).

La confirmation des partantes et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 17h45 à 18h30 le samedi 23 mars 2024.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC en présence des Membres du Collège des arbitres est fixée le samedi 23 mars 2024 à 18h45 et aura lieu au même endroit.

#### ARTICLE 5. RADIO - TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence communiquée à la réunion des DS.

#### ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DÉPANNAGE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par HERMINE COURSES

Le service est assuré au moyen de 2 voitures neutres, avec chauffeurs et mécaniciens.

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire, au minimum, d'un BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.

En l'absence des diplômes ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement de la Coupe de France.

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

En accord avec le règlement de la Coupe de France Femmes 2024, l'ordre des voitures sera défini comme suit :

#### ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Pour la 1 <sup>ère</sup> épreuve de la Coupe de France	1 <sup>er</sup> tirage au sort	2 <sup>ème</sup> tirage au sort	3 <sup>ème</sup> tirage au sort	4 <sup>ème</sup> tirage au sort
Équipes présentes à la réunion	Oui	Oui	Non	Non
Équipes qui répondent aux dispositions de l'article 9	Oui	Non	Oui	Non

Dans le cas de litiges, seul l'organisateur et les arbitres de la FFC pourront prendre des décisions pour la bonne marche de l'épreuve. Les réclamations seront reçues exclusivement par le collège des arbitres.

#### ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement, s'effectuera suivant la réglementation FFC en vigueur des courses en ligne. Ravitaillement à pied à poste fixe au kilomètre 5, 200 mètres avant le Rond-Point dit de la Ville Alain. Ce point pourra être modifié à la convenance du jury des commissaires en accord avec l'organisation.

**ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE**

Toutes compétitrices dans un délai dépassant 15 mn du peloton principal doivent s'arrêter et quitter la course.

**ARTICLE 10. CLASSEMENTS**

Les classements suivants seront établis sur la base de la photo-finish :

- ▶ Classement Scratch,
- ▶ Classement par équipe de l'épreuve
- ▶ Classement par équipe National 2
- ▶ Classement individuel Junior

**Classements annexes :**▶ **Classement Points Chauds**

Un classement Point Chaud sera disputé sur la ligne d'arrivée lors du 3ème, 5ème et 7ème passage sur la ligne soit à l'issue du 2ème, 4ème et 6ème tour (km 26,700, km 46,500 et km 66,300).

Les 3 premières concurrentes se verront attribuer des points selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité de points entre les concurrentes au classement général des points chauds, celles-ci sont départagées dans un premier temps, par leur nombre de premières places au classement Point Chaud et enfin selon leur place au classement de l'épreuve.

**ARTICLE 11. PRIX DE L'EPREUVE**

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : 750 €			
Classement individuel			
<b>1ère</b>	150 €	<b>11ème</b>	14 €
<b>2ème</b>	112 €	<b>12ème</b>	11 €
<b>3ème</b>	90 €	<b>13ème</b>	11 €
<b>4ème</b>	75 €	<b>14ème</b>	11 €
<b>5ème</b>	59 €	<b>15ème</b>	9 €
<b>6ème</b>	52 €	<b>16ème</b>	9 €
<b>7ème</b>	41 €	<b>17ème</b>	9 €
<b>8ème</b>	34 €	<b>18ème</b>	9 €
<b>9ème</b>	23 €	<b>19ème</b>	8 €
<b>10ème</b>	15 €	<b>20ème</b>	8 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 750 euros.

**ARTICLE 12. ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à l'Ecole Saint Gildas 13 rue Saint Cado à GUEGON

**ARTICLE 13. PROTOCOLE**

Ceux-ci sont obligatoires pour les récipiendaires elles devront se présenter en tenue, Les 3 premières concurrentes de l'épreuve.

Les 3 premières concurrentes de l'épreuve sont interviewées immédiatement après le passage de la ligne d'arrivée. Un membre de l'organisation vêtu d'une chasuble orange les accompagnera auprès des speakers.

**ARTICLE 14. SECURITE**

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la

chaussée » validée par la Préfecture du Morbihan. Tous véhicules dans la bulle de la course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisements allumés.

**ARTICLE 15. INFORMATIQUE**

La prestation de chronométrage, photo-finish et classements sera réalisée par la société ChronoConsult : contact@chronoconsult.fr / 04 56 59 00 74.

**ARTICLE 16. DEVELOPPEMENT DURABLE**

Les coureuses ont obligation de conserver avec elles, les papiers et autres déchets sous risque de pénalités. Il n'y a pas de zone de déchet.

Une zone de récupération des dossards, des plaques de cadre et des transpondeurs sera mise en place à l'entrée de l'espace VIP, près du podium. Les coureuses les remettrons à un membre de l'organisation vêtu d'une chasuble orange. Obligation de la respecter sous risque de pénalités.

**ARTICLE 17. PENALITES**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.





**LIEUX PRATIQUES**

**PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS**

<b>Date / Horaire</b>	23 mars 2024 de 17h45 à 18h30
<b>Lieu</b>	Ecole Saint Gildas 13 rue Saint Cado GUEGON

**REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS**

<b>Date / Horaire</b>	23 mars 2024 à 18h30
<b>Lieu</b>	Ecole Saint Gildas 13 rue Saint Cado GUEGON

**SIGNATURE**

<b>Horaire</b>	24 mars 2024 de 8h30 à 9h20
<b>Lieu</b>	Podium protocolaire

**LOCAL ANTI-DOPAGE**

<b>Lieu</b>	Ecole Saint Gildas 13 rue Saint Cado GUEGON
-------------	---

**HOPITAL (CHU)**

**Centre Hospitalier Alphonse Guérin**  
7 Rue du Roi Arthur, 56800 Ploërmel  
Tél : 02 97 73 26 26

**HEBERGEMENTS**

**OFFICE DE TOURISME**  
**Office de tourisme Josselin**  
Adresse : 1 Rue George le Berd, 56120 Josselin  
Téléphone : 02 97 22 36 43

**Office de tourisme Ploërmel**  
Adresse : 5 Rue du Val, 56800 Ploërmel  
Téléphone : 02 97 22 36 43

**HOTELS A PROXIMITE**

NOM	COORDONNEES
<b>BRIT HOTEL L'Hippodrome</b> (Tarif négocié par le comité d'organisation)	Rue Charles Aznavour, Parc d'Activités de Ronsouze, 56800 PLOERMEL Tel : 02 97 70 28 57 Disponibilité : 26 chambres twins + 8 singles <a href="https://ploermel.brithotel.fr/">https://ploermel.brithotel.fr/</a> Réservation avant le 22 février et indiquer la référent « Boucles Guegonnaises » pour bénéficier du tarif négocié



## A CHAQUE EPREUVE

Les **3 premières de l'épreuve** seront récompensées au cours de la cérémonie protocolaire.

L'organisateur récompensera chacune d'entre elle par un trophée ainsi qu'un bouquet de fleurs.

En outre, la **première « Junior »** (17/18 ans), la **première équipe de l'épreuve**, la **première structure N1 de l'épreuve** et la **première structure N2 de l'épreuve** pourront être récompensés.

Un Les participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

La Fédération Française de Cyclisme remettra un trophée aux trois premières équipes du classement général National 1 Femmes et aux trois premières équipes du classement général National 2 Femmes

La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la finale de la Coupe de France Femmes programmée le 25 septembre 2024.

## GRILLE DES PRIX

### CLASSEMENT GENERAL

Place	N1	N2
<b>1<sup>ère</sup> équipe</b>	1 300 €	875 €
<b>2<sup>ème</sup> équipe</b>	1 000 €	600 €
<b>3<sup>ème</sup> équipe</b>	800 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 100 €</b>	<b>1 975 €</b>

### TOTAL DES PRIX

La Fédération Française de Cyclisme versera un **total des prix** de la Coupe de France Femmes de **5 075€**.





## NATIONAL 1

ROUTE FEMMES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



BREIZH LADIES



SAINT MICHEL AUBER 93



TEAM CENTRE VAL DE LOIRE FÉMININ



TEAM ELLES - GROUPAMA - PAYS DE LA LOIRE



TEAM FÉMININ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



UVCA TROYES



VC MORTEAU MONTBENOIT

## NATIONAL 2

ROUTE FEMMES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



C.S.M. PUTEAUX CYCLISME



CHAMBÉRY CYCLISME FORMATION



CO COURCOURONNES CYCLISME FÉMININ



LYON SPRINT EVOLUTION



OCCITANE CYCLISME FORMATION FÉMININ



SPRINTEUR CLUB FÉMININ



TEAM ALIENOR NOUVELLE-AQUITAINE



TEAM MACADAM'S COWBOYS



VÉLO CLUB ISLOIS TEAM STAMINA



ENOSIS GARONNE - ENTENTE MARMANDE MERIGNAC



LADIES VENDÉE PIVETEAU BOIS

L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.



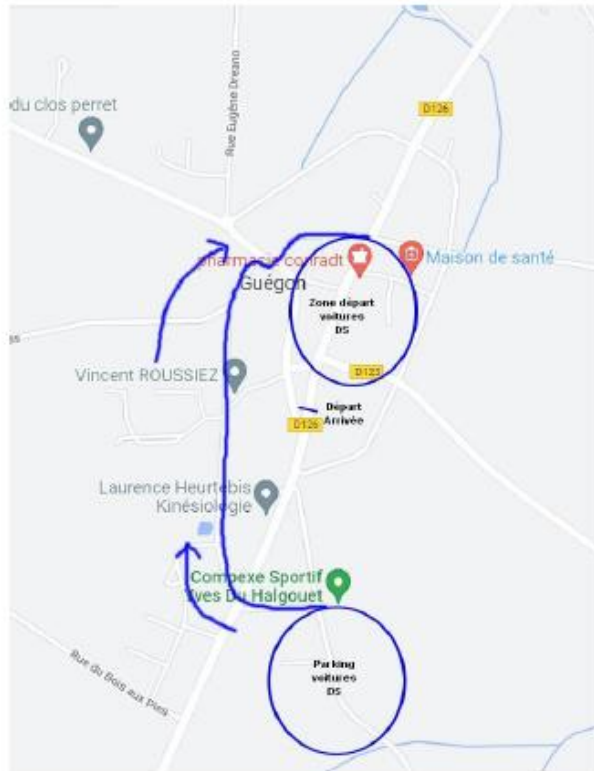
Distance **9,84km**    Pente moy. **0,0 %**    Alt. la + basse **36m**    Alt. la + élevée **104m**    Dénivelé **68m**    3 tentatives par 1 personne



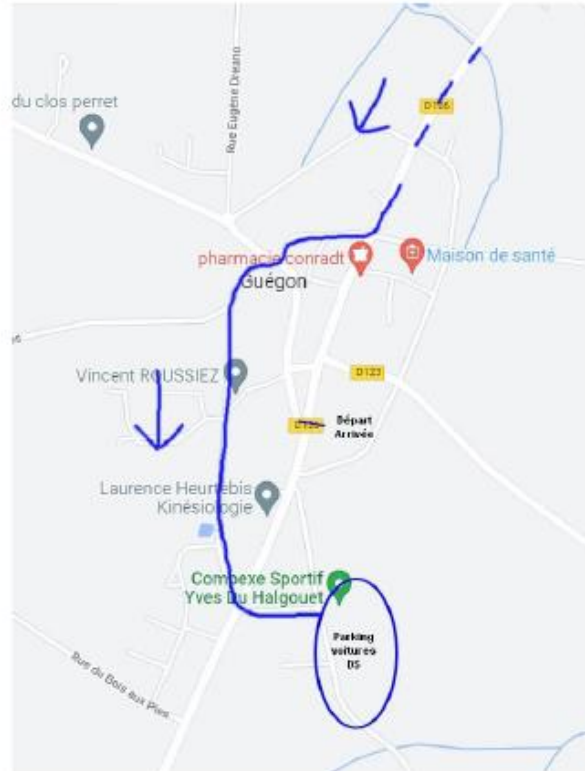
ITINERAIRE	DIRECTION	PARCOURS	PARCOURIR	HORAIRE COURSE EN FONCTION DE LAMOYENNE HORAIRE (KM/H)				
				45	42	40	38	36
<b>Départ fictif - Guégon</b>	<b>D126</b>			<b>09:30</b>	<b>09:30</b>	<b>09:30</b>	<b>09:30</b>	<b>09:30</b>
D126 / rue Constant le Guennec - à gauche	à gauche							
rue Constant le Guennec / rue Joseph le Coq - à droite	à droite							
lieu dit Le Val houx / D4 - à gauche	à gauche							
<b>Départ réel - Guégon - D4 (après 3,000 km)</b>		<b>0,000</b>	<b>76,200</b>	<b>9:35</b>	<b>9:35</b>	<b>9:35</b>	<b>9:35</b>	<b>9:35</b>
Giratoire de la butte Saint Laurent - à gauche	à gauche	1,600						
Giratoire de la Ville Allain - en face	en face	2,300						
D724 - après le Camping de Kerrely	à gauche	3,950						
La ville Ruaud vers La Coudraie	à gauche	4,900						
La Coudraie - à droite	à droite	5,500						
D126 - à gauche	à gauche	5,950						
<b>1er passage sur la ligne - Début du 1er tour</b>		<b>6,900</b>	<b>89,100</b>	<b>9:44</b>	<b>9:44</b>	<b>9:45</b>	<b>9:45</b>	<b>9:46</b>
D126 / rue Constant le Guennec - à gauche	à gauche	7,100						
rue Constant le Guennec / rue Joseph le Coq - à droite	à droite	7,350						
lieu dit Le Val houx / D4 - à gauche	à gauche	9,700						
Giratoire de la butte Saint Laurent - à gauche	à gauche	11,600						
Giratoire de la Ville Allain - en face	en face	12,300						
D724 - après le Camping de Kerrely	à gauche	13,950						
La ville Ruaud vers La Coudraie	à gauche	14,900						
La Coudraie - à droite	à droite	15,500						
D126 - à gauche	à gauche	15,950						
<b>2ème passage sur la ligne - fin du 1er tour</b>		<b>16,800</b>	<b>59,400</b>	<b>9:57</b>	<b>9:59</b>	<b>10:00</b>	<b>10:01</b>	<b>10:03</b>
<b>3ème passage sur la ligne - fin du 2ème tour</b>		<b>26,700</b>	<b>49,500</b>	<b>10:10</b>	<b>10:13</b>	<b>10:15</b>	<b>10:17</b>	<b>10:19</b>
<b>4ème passage sur la ligne - fin du 3ème tour</b>		<b>36,600</b>	<b>39,600</b>	<b>10:23</b>	<b>10:27</b>	<b>10:29</b>	<b>10:32</b>	<b>10:36</b>
<b>5ème passage sur la ligne - fin du 4ème tour</b>		<b>46,500</b>	<b>29,700</b>	<b>10:37</b>	<b>10:41</b>	<b>10:44</b>	<b>10:48</b>	<b>10:52</b>
<b>6ème passage sur la ligne - fin du 5ème tour</b>		<b>56,400</b>	<b>19,800</b>	<b>10:50</b>	<b>10:55</b>	<b>10:59</b>	<b>11:04</b>	<b>11:09</b>
<b>7ème passage sur la ligne - fin du 6ème tour</b>		<b>66,300</b>	<b>9,900</b>	<b>11:03</b>	<b>11:09</b>	<b>11:14</b>	<b>11:19</b>	<b>11:25</b>
<b>ARRIVEE - 8ème passage sur la ligne - Guégon - D126</b>		<b>76,200</b>	<b>0,000</b>	<b>11:16</b>	<b>11:23</b>	<b>11:29</b>	<b>11:35</b>	<b>11:42</b>



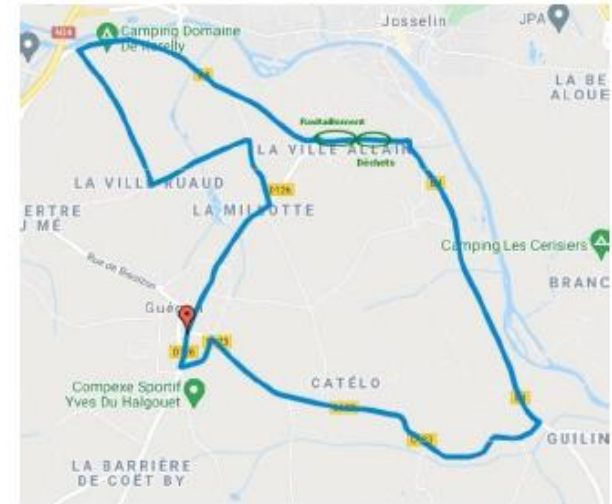
## Accès départ depuis parking équipe



## Dérivation fin de course véhicule



## Zone verte et zone ravitaillement



## CONTACTS ORGANISATION

### Adresse et coordonnées :

#### PRESIDENT ORGANISATION

**Xavier Castel, Président**

Tél : +33 6 37 66 60 85

E-mail : xavier.castel@bouclesguegonnaises.fr

**Jacques Roturier, Responsable courses**

Tél : +33 6 73 84 58 48

E-mail : courses@bouclesguegonnaises.fr

**Site Internet :** <https://www.bouclesguegonnaises.fr>

**Facebook :** Boucles guegonnaises

**Retransmission en direct** de la Course sur **FaceBook**

**Trace GPX :** <https://www.openrunner.com/route-details/15787321>

**Circuit virtuel :** <https://rouvy.com/fr/routes/recommended> puis « **Boucles Guegonnaises** » dans le champ Recherche



**PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**



**PARTENAIRES OFFICIELS**





## RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

**Alexandre FOUREZ**

[a.fourez@ffc.fr](mailto:a.fourez@ffc.fr)

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

## COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

**Johanna PITAVY**

[j.pitavy@ffc.fr](mailto:j.pitavy@ffc.fr)

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>